

Le plus important



**FAIRE DE L'ÉCONOMIE
CIRCULAIRE UN CATALYSEUR
D'INCLUSION DANS TOUS
LES TERRITOIRES**

SYNTHÈSE DE LA NOTE DE PERSPECTIVES



PRÉSENTATION DE #LEPLUSIMPORTANT

"Le Think tank et Action lab qui redonne du pouvoir d'agir à chacun"



NOTRE ENGAGEMENT

Nous voulons favoriser l'égalité des chances et une société inclusive et lutter contre l'insécurité économique, en particulier parmi les moins favorisés et les classes moyennes.

Nous agissons pour **développer les capacités et compétences individuelles (employabilité et pouvoir d'agir)** de nos concitoyens pour **permettre à chacun de trouver une place et un avenir** dans notre société en pleine mutation.



NOS ACTIONS

Nous agissons via **deux leviers d'engagement** complémentaires :

- # notre «**Think Tank**» propose des solutions concrètes aux pouvoirs publics pour développer les capacités et les compétences des personnes peu qualifiées ou déqualifiées ainsi que des enfants et des jeunes,
- # notre «**Action Lab**» offre aux projets de terrain qui développent les capacités et compétences des jeunes et des personnes peu qualifiées ou déqualifiées un accompagnement par des professionnels de haut niveau pour démultiplier leur impact social. Nous accompagnons déjà plus de 40 projets, qui interviennent chaque année auprès de plus de 99.000 bénéficiaires.



NOS PUBLICS CIBLES

- # les **personnes peu qualifiées** pour les aider à développer les capacités et les compétences leur permettant de trouver une place stable sur le marché du travail et se construire leur avenir;
- # les **personnes en risque de déqualification** pour faciliter et accélérer leur transition vers de nouveaux métiers porteurs d'avenir ;
- # les **enfants et les jeunes** pour agir sur le développement de leurs capacités et favoriser l'égalité des chances et la réussite de tous.

NOTRE GROUPE



#Lepusimportant, association indépendante fondée fin 2017, rassemble et met en action déjà **plus de 340 experts et professionnels** de tous âges et tous horizons

INTRODUCTION ET PRÉSENTATION DES ENJEUX

A l'heure où le projet de loi débattu au Parlement va permettre d'accélérer le développement de l'économie circulaire dans notre pays, il importe de profiter de cette **occasion pour surmonter l'opposition souvent perçue par nos concitoyens entre la transition écologique et la justice sociale**. Dans cette perspective, ce développement de l'économie circulaire doit constituer une source d'opportunités économiques sur tous les territoires, en particulier pour les publics peu qualifiés ou en risque de déqualification. Il convient donc de **donner toute sa place au sujet clé des compétences et des emplois pour faire de l'économie circulaire un catalyseur d'inclusion dans les territoires**.

Paradoxalement, si l'économie circulaire suscite une littérature croissante et diversifiée, son impact sur la mutation des métiers et des compétences, sur les différents territoires, est encore trop peu abordé. La question est pourtant cruciale, tant **le sujet de l'économie circulaire est indissociable de celui des compétences et des territoires**.

Génératrice de modèles d'affaires et socio-économiques "disruptifs", l'économie circulaire va non seulement créer des emplois mais aussi en transformer voire en rendre certains obsolètes :

L'économie circulaire peut se définir comme une économie basée sur la minimisation des pertes de matières via la création de cycles (par la fabrication durable en amont de la chaîne, la réutilisation, la réparation et le recyclage des matières). Ces cycles peuvent être plus ou moins courts et à géographies variables, et ont donc des empreintes écologiques et territoriales différentes. Le passage d'une économie linéaire à une économie circulaire est possible dans de nombreux secteurs, par exemple l'agriculture, la conception et fabrication de biens de consommation et appareils durables et réparables, la collecte et le recyclage des déchets (organiques, plastiques, verre), la logistique, la construction et le bâtiment. Au sein de chaque secteur, des cycles de différentes envergures peuvent émerger, par exemple les déchets organiques sont recyclés localement, la réparation des vélos est un service de proximité, alors que certains plastiques vont être recyclés de façon centralisée via une usine régionale voire nationale, et des opportunités sociales associées peuvent être créées dans tous les territoires dans le premier cas vs. de façon très centralisée dans le second. En tout état de cause, la mise en place de cycles nécessite toujours une coordination forte entre tous les acteurs de la chaîne considérée, et les considérations sont en général d'ordre économique (quel est le cycle le moins cher ?), et écologique (quel cycle permet de réduire au maximum la quantité de matière utilisée puis perdue et a le plus faible impact carbone ?). Ce colloque a permis de mettre à l'ordre du jour la question de l'impact social de la mise en place de ces cycles.

Le passage d'une économie linéaire à une économie circulaire va avoir de multiples impacts sociaux, à la fois en créant de nouvelles activités et de nouveaux emplois mais aussi en en rendant certains obsolètes. La création de nouvelles activités, comme la réparation, le réemploi, l'éco conception ou la méthanisation, nécessitera de nouvelles compétences. **Il importe de prendre la mesure de ces évolutions dès maintenant**.

D'après l'Institut national de l'économie circulaire, l'économie circulaire pourrait générer 500.000 emplois et 2,5% de PIB en France. L'ADEME estime quant à elle à 300 000 emplois supplémentaires le potentiel lié à l'économie circulaire en France à l'horizon 2030 (en faisant les hypothèses de + 25 % de l'efficacité des matières, + 50 % de remplacement des matières premières vierges par des matières recyclées, et doublement de la durée de vie des produits de consommation par rapport à aujourd'hui). 10.000 tonnes de déchets en décharge ne nécessitent par exemple qu'un seul emploi, alors que leur recyclage permet d'employer trente personnes.

L'ADEME précise que le contour et le contenu des emplois de l'économie circulaire évoluent, depuis la conception et la production des produits jusqu'à la valorisation des déchets, sous la double pression de la transition numérique et environnementale. Les métiers traditionnels se « verdissent » et de nouveaux métiers émergent pour faire face à une nouvelle division du travail entre humains, machines et algorithmes. Ainsi, selon l'Ademe, le métier d'avenir «Ambassadeur du tri» par exemple est appelé à se formaliser, pour inciter les ménages à produire moins de déchets. De même pour les designers éco-conception, techniciens «low tech», ou encore maître composteur.

La conception de biens de consommation à durée de vie plus longue et réemployables, de résines facilement recyclables et d'appareils réparables va faire appel à de nouveaux talents. Il en est de même de la conception de lieux de vie ou de production circulaires. Cette transformation nécessitera de former des personnes à de nouveaux métiers et d'en reconverter d'autres, afin d'anticiper le risque de pénurie sur certaines compétences critiques ainsi que le risque d'inadéquation entre les futurs demandeurs d'emplois et les besoins en main d'oeuvre. Aujourd'hui, très peu de filières de formations dédiées aux métiers de l'économie circulaire existent (par exemple un seul CAP «Propreté, urbain, collecte et recyclage» existe actuellement en Île de France), et l'économie circulaire gagnerait à être davantage mentionnée et enseignée dans les tronc communs d'autres formations. Au-delà de la création d'emplois, l'économie circulaire peut aussi permettre d'améliorer l'attractivité de métiers aujourd'hui peu considérés, comme certains métiers liés à la collecte et au tri posté des déchets, en les faisant évoluer vers des métiers plus valorisants et nécessitant des compétences renouvelées.

Les inquiétudes et l'insécurité économique que les transformations induites par l'économie circulaire (ex. le recul de la collecte de déchets et des centres de tri traditionnels induira une diminution des besoins en main d'oeuvre associés) **peuvent engendrer sont susceptibles de se manifester dès à présent parmi nos concitoyens.** Il importe donc de créer dès maintenant les filières de formation adaptées, d'accompagner la transition des professionnels dont les métiers seront transformés, et de préparer la reconversion des professionnels dont les métiers seront menacés.

Enfin l'économie circulaire, parce qu'elle concerne des métiers bien souvent manuels comme ceux de la collecte, le réemploi ou de la réparation, est l'une des activités d'insertion par le travail des populations qui en sont les plus éloignées sur l'ensemble du territoire. Les structures de l'Économie Sociale et Solidaire ont montré la voie des circuits courts, de la réparation, du réemploi, du prêt de matériel dans de nombreux domaines (récupération et valorisation des huiles usagées, reconditionnement et réparation des matériels électriques, revente de vêtements etc.). La généralisation de l'économie solidaire les confrontent à un véritable défi : celui de la montée en puissance et du changement d'échelle. C'est pourquoi il importera d'encourager et de soutenir les organisations qui favorisent le retour à l'emploi et d'organiser la montée en compétences des main d'oeuvre concernées, comme le soutien financier et managérial à ces organisations.

Au total, au-delà des 50 mesures de la «[Feuille de route économie circulaire](#)»¹ du Gouvernement, visant à créer jusqu'à 300.000 emplois supplémentaires, et [du projet de loi relatif à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire](#)², trois questions nous semblaient ainsi essentielles à traiter :

- Comment se donner de la visibilité sur les impacts à court, moyen et long termes de l'économie circulaire sur les emplois et les compétences, dans les territoires ?
- Comment favoriser le développement des compétences vers les nouveaux métiers de l'économie circulaire, en particulier pour les professionnels peu qualifiés ? Comment accompagner la transition voire la reconversion des professionnels dont les activités et les métiers vont être transformés par l'économie circulaire ?
- Comment faire de l'économie circulaire un catalyseur d'inclusion dans les territoires ?

En plaçant ces questions, critiques, au coeur du débat, ainsi qu'en rassemblant les meilleurs experts, locaux et internationaux, issus des institutions publiques et en particulier de l'enseignement supérieur, les partenaires sociaux, les acteurs de l'écosystème d'innovation de l'économie circulaire et les acteurs économiques «classiques», le colloque national que nous avons organisé à l'Assemblée nationale le 30 septembre 2019 a tenté d'apporter des premiers éléments de réponse à cette question clé de l'adaptation des compétences à l'ère de l'économie circulaire sur tous les territoires.

Nous vous souhaitons une excellente lecture,

Pour le Pôle «Transition écologique inclusive» de #Leplusimportant

Isaure d'Aillières, Nathalie Bernard-Grange, Hélène Barthélémy, Hélène Baudon, Denis Bismuth, Marie-Charlotte Bourgeois, Diane Buzéa, Camille Dorival, Mathias Dufour, Ikram El Khayar, Pascale Flamant, Florian Forestier, Mickaël Gaborit, Sylvie Lemmet, Luc Oster-Pecqueur, Chrystelle Roger, Claude Tran, Marguerite Voyatzis.

1 Cette feuille de route est structurée autour de 4 axes : la production, la consommation, la gestion des déchets, et la mobilisation de tous les acteurs - chaque axe se déclinant entre des objectifs fixés pour les prochaines années, des recommandations de mesures à prendre, et des exemples concrets sur des initiatives fructueuses recensées sur le territoire.

2 Ce projet de loi s'articule autour de 3 titres : l'information du consommateur, la lutte contre le gaspillage, la réduction de l'impact environnemental des plastiques et la responsabilité des producteurs

PRÉSENTATION DU COLLOQUE DU 30 SEPTEMBRE 2019 À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

« Faire de l'économie circulaire un catalyseur d'inclusion dans tous les territoires »



Barbara Pompili
Présidente de la Commission
du Développement durable et
de l'Aménagement du Territoire
Assemblée nationale



Agnès Pannier-Runacher
Secrétaire d'État
auprès du ministre de
l'Économie et des Finances



Brune Poirson
Secrétaire d'État
à la Transition écologique et
solidaire



Christophe Itier
Haut-Commissaire
à l'Économie Sociale
et à l'Innovation Sociale



Huguette Tiegna
Présidente du Groupe d'Études
Économie verte et économie
circulaire
Assemblée nationale

1 14h25-15h20

“Quel impact de
l'économie
circulaire sur
l'emploi et les
compétences ?”



Pierre Victoria
Directeur du
Développement Durable



Cécile Désaunay
Directrice d'études



Fabrice Bonnifet
Président du CdD
Dir. Dév. durable & QSE



Sophie Gaudeul
Responsable
Développement Durable



Romain Ferrari
Président



2 15h20-16h15

“Comment
favoriser
l'inclusion et le
développement
des talents et des
compétences vers
les nouveaux
métiers de
l'économie
circulaire ?”



Stéphane Gérard
Directeur des Ressources
Humaines



Myriam Mesclon-Ravaud
Directrice de projet



Sylvie Scalabre
Directrice générale



Jean-Paul Raillard
Président



Franck Aggeri
Professeur



3 16h25-17h

Mise en
perspective
internationale



Jean Chateau
Senior Economist,
Direction de l'Environnement



Georgi Stoev
Président Comité du Commerce et des investissements
de l'Association européenne des CCI, membre du CESE



4 17h-17h50

“Comment faire
de l'économie
circulaire un
catalyseur
d'inclusion dans
les territoires ?”



Firmine Duro
Directrice des partenariats
et des territoires



Isabelle Delannoy
Fondatrice et Dirigeante



Thomas Lesueur
Commissaire général au
développement durable



Valérie Fayard
Déléguée générale adjointe



François-Michel Lambert
Président



Nous sommes très fiers d'avoir réuni une telle diversité d'acteurs pour réfléchir et se mobiliser ensemble en faveur de l'économie circulaire inclusive dans tous les territoires, merci à tous !

Colloque 'Economie circulaire inclusive' : MERCI aux 300+ INSCRITS !

#Leplusimportant

Assemblée nationale, 30 septembre 2019



SYNTHÈSE DES PROPOSITIONS

AXE 1 - SE DONNER DE LA VISIBILITÉ SUR L'IMPACT DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE SUR LES COMPÉTENCES, LES MÉTIERS ET L'EMPLOI

Proposition #1 - Mandater l'ADEME pour assurer une **analyse plus systématique des impacts potentiels** de l'économie circulaire sur l'emploi, les métiers et les compétences dans les secteurs privés et publics.

Proposition #2 - Mobiliser les **branches professionnelles** pour mener des études thématiques et formuler des plans d'action pour anticiper les effets potentiels de l'économie circulaire sur les métiers et les compétences.

Proposition #3 - Mettre en place un **Observatoire national de l'économie circulaire inclusive**, afin notamment de pérenniser l'analyse prospective des impacts de l'économie circulaire sur les emplois et les compétences et d'analyser les pratiques d'inclusion dans l'économie circulaire au sein des entreprises et des filières.

AXE 2 - FAVORISER L'INCLUSION ET LE DÉVELOPPEMENT DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES VERS LES NOUVEAUX MÉTIERS DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

A. DÉVELOPPER LES ENSEIGNEMENTS ET LES FORMATIONS POUR SENSIBILISER LES ÉLÈVES ET FORMER LES PROFESSIONNELS, EN RÉPONSE AUX BESOINS À VENIR EN MATIÈRE DE COMPÉTENCES EN ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Proposition #4 - Mettre en place des enseignements et des ressources **dès l'école primaire** permettant à chaque élève de se former aux enjeux et aux pratiques de l'économie circulaire.

Proposition #5 - Ouvrir la possibilité pour des jeunes dès 14 ans d'effectuer des **stages de découverte et d'initiation** dans l'économie circulaire (par ex. de 2 à 4 voire 6 semaines, possiblement étalées sur 2 ans).

Proposition #6 - Développer les **filiales de formation professionnelle** liées à l'économie circulaire, notamment au sein de lycées professionnels.

Proposition #7 - Intégrer l'économie circulaire parmi le **«socle de formation»** de toutes les écoles d'ingénieurs, de commerce, d'architecture, de la fonction publique et universités.

Proposition #8 - Développer et structurer un **vivier de formateurs**, notamment en ouvrant des postes à l'université (professeurs, maître de conférences, chercheurs).

Proposition #9 - Inciter les **collectivités locales** à développer des activités liées à l'économie circulaire qui soient formatrices et qualifiantes pour les jeunes.

Proposition #10 - Développer un dispositif de **reconnaissance et de certification des compétences** liées à l'économie circulaire.

Proposition #11 - Développer des **programmes de recherche interdisciplinaire** consacrés aux incidences de l'économie circulaire sur le modèle d'affaires de l'entreprise et sur la chaîne de valeurs de ses métiers.

Proposition #12 - Soutenir les **réseaux et communautés d'experts** d'économie circulaire par des appels à projets publics visant notamment à favoriser la capitalisation des connaissances.

B. PROMOUVOIR LES ENTREPRISES ET LES ACTEURS DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE INCLUSIVE

Proposition #13 - Créer un «**Lab de l'économie circulaire inclusive**» pour développer de nouveaux modes de production et de transmission de compétences, en particulier pour les publics peu qualifiés ou fragilisés.

Proposition #14 - Favoriser **l'engagement sur le long terme des entreprises** pour la formation aux métiers de l'économie circulaire en mobilisant des mécanismes incitatifs.

Proposition #15 - Rendre obligatoire, pour tous les marchés de collecte, de tri et de recyclage des déchets, une **clause sociale** prévoyant un niveau minimum de recours à des entreprises labellisées «entreprise solidaire d'utilité sociale» (ESUS).

Proposition #16 - Introduire dans les grilles de sélection des prestataires, publics et privés, un **critère de «mieux-disance»** liée au recours à l'économie circulaire inclusive.

Proposition #17 - Organiser un «**Forum national de l'économie circulaire**», journée annuelle de travail entre l'ensemble des acteurs concernés par l'économie circulaire pour favoriser l'émergence de solutions et d'engagements mutuels sur le thème de l'économie circulaire inclusive.

Proposition #18 - Faire de l'économie circulaire un facteur de **réduction des inégalités liées aux genres**, en favorisant les projets et les parcours de formation mobilisant une large part de femmes.

AXE 3 - FAIRE DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE UN CATALYSEUR D'INCLUSION DANS TOUS LES TERRITOIRES

A. PROMOUVOIR LES BOUCLES LOCALES D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET LES SYMBIOSES INDUSTRIELLES ET D'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE

Proposition #19 - Développer un cadre de promotion des **Symbioses Industrielles et d'Ecologie Industrielle et territoriale** et des boucles économiques locales à l'échelle d'un territoire.

Proposition #20 - Mettre en place des **mécanismes d'incitation pérenne** des acteurs à investir durablement dans des Symbioses Industrielles et d'Ecologie Industrielle et territoriale et dans des boucles économiques locales à l'échelle d'un territoire.

B. INCITER LES COLLECTIVITÉS LOCALES À PROMOUVOIR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE INCLUSIVE

Proposition #21 - Inciter les **collectivités locales** à promouvoir l'économie circulaire inclusive, notamment par le biais de la **commande publique**.

Proposition #22 - Mandater les ministères de l'Education Nationale et de la Santé pour élaborer et diffuser un **«guide de bonnes pratiques»** en matière d'achats locaux.

Proposition #23 - Introduire systématiquement dans les **Contrats de Plan Etat-Région** un volet relatif au développement de l'économie circulaire.

Proposition #24 - Promouvoir les structures d'insertion en prévoyant pour les entités ayant une activité reconnue inclusive (associations, tiers lieux) un bonus dans la **grille tarifaire de rémunération des points de collecte**.

Proposition #25 - Favoriser les projets d'Économie circulaire inclusive et écologique dans la **reconversion de sites** appartenant aux collectivités locales.

Proposition #26 - Inciter le ministère de l'agriculture à mettre en place un dispositif de récupération par les acteurs des **maraudes sociales** auprès des agriculteurs des denrées dans les champs qui ne sont pas récoltées pour éviter le gaspillage à la source.

C. PROMOUVOIR LA CONSTRUCTION HORS SITE EN TANT QUE GÉNÉRATRICE D'EMPLOIS POUR DES PERSONNES PEU QUALIFIÉES SUR DES TERRITOIRES FRAGILISÉS

Proposition #27 - Favoriser le recours à la **construction hors site**, génératrice d'emplois pour des personnes peu qualifiées sur des territoires fragilisés bénéficiant notamment des matériaux (notamment le bois), à destination des bâtiments publics, en adaptant le Code des Marchés Publics sur les marchés de Fournitures et Travaux et le Code de la Construction.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à **remercier très chaleureusement** toutes les personnalités et institutions sans lesquelles ces travaux et ce colloque national n'auraient pu avoir lieu.

Ces remerciements s'adressent en premier lieu à **Huguette Tiegna**, présidente du groupe d'études «Économie verte et économie circulaire» de l'Assemblée nationale, qui a accepté de présider ce colloque national et de le placer sous son égide, ainsi qu'à ses collaborateurs pour leur soutien et leur accompagnement tout au long de sa préparation.

Nous remercions **Brune Poirson**, secrétaire d'Etat à l'Économie et aux Finances, **Agnès Pannier-Runacher**, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et du ministre de l'Action publique, **Christophe Itier**, Haut Commissaire à l'ESS et à l'Innovation sociale, et **Barbara Pompili**, présidente de la Commission du Développement durable et de l'Aménagement du territoire de l'Assemblée nationale, pour leur intervention personnelle lors du colloque et pour leur soutien à cette initiative.

La qualité exceptionnelle des 17 experts qui ont accepté d'intervenir lors des tables rondes est à souligner, et nous leur exprimons notre vive reconnaissance :

- # pour la table ronde #1 : **Cécile Désaunay**, Directrice d'études de Futuribles, **Romain Ferrari**, Président de la Fondation 2019, **Fabrice Bonnifet**, Président du C3D, Directeur du Dév. durable et QSE, Groupe Bouygues, **Sophie Gaudeul**, Responsable Développement Durable, CFDT, **Pierre Victoria**, Directeur du Développement Durable, Veolia,
- # pour la table ronde #2 : **Myriam Mesclon-Ravaud**, Directrice de projet, DGEFP, Ministère du Travail, **Sylvie Scalabre**, Directrice générale, Lemon Aide, **Stéphane Gérard**, Directeur des Ressources Humaines, Paprec Group, **Jean-Paul Raillard**, Président, Fédération Envie, **Franck Aggeri**, Professeur, Mines ParisTech,
- # pour la mise en perspective internationale : **Georgi Stoev**, Membre du Comité économique et social européen et Président du Comité du Commerce et des investissements de l'Association européenne des chambres de commerce et d'industrie, **Jean Chateau**, Senior Economist, Direction de l'environnement, OCDE,
- # pour la table ronde #3 : **Thomas Lesueur**, Commissaire général au développement durable, **Valérie Fayard**, Déléguée générale adjointe, Emmaüs France, **François-Michel Lambert**, Président, Institut de l'économie circulaire, **Isabelle Delannoy**, Fondatrice et Dirigeante, Do Green-économie symbiotique.

Nos remerciements vont également à nos partenaires de **Lemon Tri**, Augustin Jaclin et Alice Maréchal, et de **Circul'R**, notamment Raphaël Masvigner, pour leur contribution lors de la rédaction de ces propositions.

Nos travaux sont menés à titre bénévole. Le soutien du cabinet **Orphoz** a permis de contribuer à la couverture des frais engagés pour la tenue du colloque, nous lui en sommes très reconnaissants. Le contenu de cette note n'engage bien entendu que #Leplusimportant.

